Résolution sur la Nomination de la Présidente du Groupe de Travail sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels en Afrique - CADHP/Res.124(XXXXII)07

 nov 28, 2007

**La Commission africaine des droits de l’homme et des peuples (la Commission africaine), réunie en sa 42ème Session ordinaire tenue du 15 au 28 novembre 2007, à Brazzaville, République du Congo;**

***Rappelant*** sa mission de promouvoir les droits de l’homme et des peuples et de veiller à leur protection en Afrique en vertu de la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples (la Charte africaine);

***Rappelant*** la Résolution ACHPR/Res.73 (XXVI)04 visant à mettre sur pied un Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels, prise lors de sa 36ème Session ordinaire, tenue du 23 novembre au 7 décembre 2004 à Dakar, Sénégal, et définissant également son mandat;

***Notant*** avec satisfaction que le travail et les réalisations des membres du Groupe de travail : Sanji Mmasenono Monageng, Yasser Sid Ahmed El-Hassan et Mohamed Abdellahi Ould Babana;

***Considérant*** que le mandat du Groupe de travail est arrivé à son terme le 14 novembre 2007;

**DECIDE** de nommer la Commissaire Angela Melo Présidente du Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels en Afrique pour une période de deux ans, à compter du 28 novembre 2007.

**NOMME EN OUTRE** les membres suivants pour la même période:

* Commissaire Dupe Atoki, membre
* M. Ibrahima Kane, membre (renouvellement).

Fait à Brazzaville, République du Congo, le 28 novembre 2007